

ACTUALITES COVID-19 ET ECONOMIE

COVID-19

Fonds Covid-19 pour les régions : le gouvernement verse la 2^{ème} tranche de 2 Md€ aux régions pour les dépenses extraordinaires en matière d'éducation (fonds d'un montant total de 16 Md€). Les régions qui obtiendront le plus de fonds pour cette tranche seront l'Andalousie (384 M€, soit 19% du total), la Catalogne (337 M€, soit 17%) et la Communauté de Madrid (292 M€, soit 15%) en accord avec les critères de population âgée de 0 à 16 ans (80%) et de la population âgée de 17 à 24 ans (20%). La 1^{ère} tranche de 6 Md€ avait été versée en juillet pour les dépenses extraordinaires en matière sanitaire. Les deux tranches restantes seront versées en novembre (3 Md€ supplémentaires pour les dépenses sanitaires) et en décembre (5 Md€ pour compenser la chute des recettes fiscales des régions, dont 800 M€ réservés pour compenser les pertes de recettes des autorités de transports municipales et régionales).

Fonds de 5 Md€ pour les communes : la Ministre des Finances se montre ouverte à des modifications au décret-loi (équivalent d'une ordonnance) destiné à permettre aux municipalités d'utiliser leurs excédents budgétaires, pour éviter le rejet du texte par le Congrès des Députés. Lors de son passage en commission des finances, la ministre Montero s'est engagée à laisser en suspens l'application du décret-loi jusqu'à sa ratification définitive sous forme de projet de loi par le Congrès, ouvrant la porte à l'introduction d'amendements. Ce texte prévoit que les communes pourront prêter leurs excédents budgétaires au Ministère des Finances en échange d'un fonds de 5 Md€ pour des dépenses extraordinaires en réponse à la crise sanitaire en 2020 et 2021. Face au refus de nombreux maires de toutes les tendances politiques de céder ces excédents (à l'exception des maires du parti socialiste), la ministre s'est également engagée à ne pas appliquer la règle de dépense habituelle¹ en 2020 et 2021, ce qui permettra dans les faits aux communes d'augmenter leurs dépenses.

Application de traçage des contaminations : l'Espagne continue le déploiement de l'application RADAR COVID19 qui, au 02/09, est disponible dans 11 des 17 régions (Andalousie, Cantabrie, Aragon, Estrémadure, Canaries, Castille et Léon, Baléares, Murcie, La Rioja, Navarre et Madrid, encore sous forme de projet pilote dans ce dernier cas). Les 7 régions restantes doivent réaliser les démarches pour connecter leurs systèmes sanitaires avec l'application lors des prochaines semaines. Pour le moment, l'application a été téléchargée 3,4 millions de fois.

FINANCES PUBLIQUES

Budget 2021 : les deux partis de la coalition, le parti socialiste PSOE et la gauche radicale de Podemos, rapprochent leurs positions pour définir un projet de budget commun. Le Président du Gouvernement, Pedro Sánchez, et le 2^{ème} Vice-président et dirigeant de *Podemos*, Pablo Iglesias, se sont mis d'accord lundi 31 août pour préparer un avant-projet commun qui servira de base de négociation avec les autres groupes parlementaires et qui devrait être présenté avant le 30 septembre.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Dialogue social pour réguler le télétravail : les discussions autour du projet de loi de régulation du télétravail ont repris cette semaine. Selon la presse économique, le Ministère du Travail espère pouvoir

¹ Règle de la Loi Organique de Stabilité Budgétaire de 2012 imposant aux administrations publiques de ne pas augmenter les dépenses au-delà du taux de référence du PIB à moyen terme fixé par le Ministère de l'Économie en cohérence avec le plafond des dépenses et la trajectoire de déficit définis avant chaque projet de budget.

adopter le décret-loi avant la fin du mois pour permettre une application rapide des nouvelles normes. Pour le moment, le gouvernement et les partenaires sociaux se seraient mis d'accord sur le seuil de 30% d'heures travaillées à distance par semaine pour appliquer les dispositions incluses dans la loi et sur les coûts que devront assumer les entreprises (« équipements, outils et moyens liés au développement de l'activité de travail »). Le secteur public, fonctionnaires et contractuels confondus, seraient exclus pour le moment du champ d'application de la loi, point contesté par les syndicats.

Les négociations concernant le prolongement du chômage partiel, actuellement en vigueur jusqu'au 30 septembre, reprendront le vendredi 4 septembre. Le président de la CEOE (MEDEF espagnol), Antonio Garamendi, a demandé que le dispositif soit prolongé « au moins » jusqu'à juin 2021 et sans distinctions par secteurs économiques. Les syndicats défendent également la prolongation, jusqu'à la fin de l'année pour UGT et « jusqu'à la fin des effets économiques de la pandémie » pour CCOO.

Le nombre d'affiliés à la Sécurité Sociale est quasi stable en août. Selon les données mensuelles², la Sécurité Sociale a enregistré en moyenne 18 792 376 affiliés en août (+6 822 par rapport à juillet) après 3 mois consécutifs en hausse³ et les reculs très prononcés de mars (-243 469) et d'avril (-548 093). Depuis le début de la crise sanitaire, le nombre moyen d'affiliés a baissé d'environ 458 000 personnes.

Le Service Public de l'Emploi (SEPE) a enregistré 29 780 nouveaux demandeurs d'emplois en août et recense au total 3 802 814 personnes au chômage. Depuis le début de la crise sanitaire, l'Espagne enregistre au total 557 064 nouveaux chômeurs, après les augmentations conséquentes de mars (+302 265) et d'avril (+282 891), celles plus modérées de mai (+26 573), juin (+5 107) et août (+29 780) et la baisse enregistrée en juillet (-89 849).

Fin août, 812 438 travailleurs demeurent couverts par le dispositif de chômage partiel, dont 663 656 pour motif de force majeure liée à la Covid-19. Par rapport à fin juillet, 306 104 travailleurs (-27,4%) sont sortis du dispositif (dont 268 953 de celui pour motif de force majeure). Depuis le pic de la pandémie fin avril lorsque 3,4 millions de travailleurs étaient en chômage partiel, 76% de la population couverte par le dispositif a repris l'activité. Dans le détail, les secteurs « services de repas et de boissons » (149 908, soit 18% du total), « services de logement » (104 102, soit 13%) et « commerce de détail, sauf véhicules de moteur » (66 758, soit 8%) concentrent la majorité des travailleurs concernés. En juillet, le service de l'emploi SEPE a versé 1,9 M de prestations associées au chômage partiel avec un coût de 1,3 Md€ (-0,8 Md€ par rapport à juin, soit -38%), soit un total versé de 9,4 Md€ depuis avril.

ACTUALITE FINANCIERE

SECTEUR BANCAIRE

Les banques Caixabank et Bankia confirment être en discussion pour un projet de fusion. Une telle fusion donnerait naissance à l'acteur bancaire le plus important du pays en terme d'actifs en Espagne (650 Mds €). Elle nécessiterait le feu vert du gouvernement : l'Etat détient en effet 61,8 % du capital de Bankia suite à la restructuration du secteur bancaire en 2012 dans le contexte de la crise financière en Espagne.

Au 30 août, les banques espagnoles avaient déjà consenti près de 800 000 prêts garantis par l'ICO aux entreprises espagnoles. Cela représente près de 100 Mds € prêtés aux entreprises, PME et travailleurs indépendants. Au plus fort de la crise sanitaire, les banques concluaient plus de 10 000 contrats de prêts par jour.

² Les données de la Sécurité Sociale mentionnées concernent les moyennes mensuelles étant donné les grandes variations enregistrées à la fin de chaque mois avec la finalisation de nombreux contrats temporaires. Au 31/08, le nombre d'affiliés était de 18 591 306 après un recul de 211 566 affiliés enregistrés le jour même.

³ +97 462 en mai, +68 208 en juin et +161 217 en juillet.

SECTEUR IMMOBILIER

Le prix des loyers augmente 4 % g.a au mois d'août et atteint son maximum historique. Selon Idealista, 1^{er} site immobilier espagnol, le prix moyen national a augmenté de 0,4 % en variation mensuelle et 4 % en variation annuelle, pour atteindre 11,4 €/m² en août, malgré les baisses affichées dans les deux villes les plus importantes, Madrid (-0,9 % g.a) et Barcelone (-3,9 % g.a).

L'INSEE espagnol (INE) a indiqué que la vente de logements en Espagne a chuté de 24,6% au premier semestre, soit un différentiel de plus de 60 000 logements par rapport au S12019. Une reprise particulièrement vive est attendue au premier semestre 2021.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón

Abonnement/désabonnement:
espagne@dgtrésor.gouv.fr

Internet :
www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @DGTresor_Iberia



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.